











SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Mardi 9h - 11h - Mercredi 13h - 18h

Jeudi 9h - 11h.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Contacts:

2 04 76 37 28 09

E-mail:mairie.verel.de.montbel@wanadoo.fr

Site internet : verel-de-montbel.fr

ETAT CIVIL

♦ Naissances



 Louis, Marc, Edmond PESENTI né le 07janvier 2020 fils de Lucie RICHARD et de David PESENTI.

 Victoire, Laurène, Camille GODEFROY COUTEREAU née le 14 août 2020 fille de Chloé GODEFROY et de Ludovic COUTEREAU.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

♦ Décès



- Guy Alain CUSIN-VERRAZ décédé le 07 avril 2020 à Chambéry (73) inhumé le 11 avril 2020 au cimetière de Verel de Montbel
- Marcel Paul BERLAND décédé le 12 novembre 2020 à Sassenage (38) inhumé le 18 novembre 2020 au cimetière de Verel de Montbel

Sincères condoléances à leur famille



Maud BERNERD - 986, route de Domessin **2** 06.22.62.43.26

Bulletin Municipal 2021 conçu et réalisé par la commission « Communication »

Impression Pomme C 73 Pont de Beauvoisin

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Au seuil de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos vœux les plus chaleureux, pour vous et vos proches, vœux de prospérité et de bonheur.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales de mars 2020.

Nous ferons notre possible pour mettre en œuvre les projets qui nous tiennent à cœur et que nous avions dévoilés lors de notre campagne électorale.

Un mot pour remercier l'ancienne municipalité et plus particulièrement Paul BERTHIER, maire durant 2 mandats, pour son dévouement au service de la commune.

Je tiens à remercier Claire PERA qui a exercé les fonctions de secrétariat de mairie, depuis 1994 avec trois maires différents. Son accompagnement nous a été d'une aide précieuse pour la transition dans la prise de poste de la nouvelle secrétaire Patricia GRAS, qui s'est très vite intégrée, nous lui souhaitons la bienvenue.

2020 a mis à rude épreuve notre société, impliquant pour chacun d'entre nous beaucoup de contraintes.

La crise que nous traversons est sans précédent. La priorité de l'action publique doit se concentrer sur la question sanitaire et les personnes isolées ou les plus fragiles.

Cette crise est lourde de conséquences économiques et sociales pour de nombreuses familles.

Cependant, malgré ces nombreuses initiatives la durée du confinement accentue les difficultés financières de certaines familles

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches, en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives.

Souhaitons que l'année 2021 soit plus sereine.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été finalisée en début d'année 2020. En respectant les exigences très fortes du SCOT de l'Avant Pays Savoyard, le nouveau PLU trace des perspectives d'évolution de notre territoire pour la dizaine d'années à venir.

Votre équipe municipale est toujours au travail, elle poursuit la préparation de dossiers comme l'aménagement de la mairie pour sa mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'installation de toilettes publiques.

Le conseil municipal devra définir prochainement le choix de l'architecte. Tous ces projets nécessitent de trouver des financements et c'est la raison pour laquelle il doit être prêt quand les opportunités se présentent.

Je profite de l'occasion pour vous informer que le recensement qui devait avoir lieu du 21 janvier au 20 février est reporté en 2022.

Les mesures en vigueur n'ont pas permis à la municipalité de procéder aux vœux habituels qui réunissaient les habitants lors d'un moment d'échange chaleureux.

L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter que 2021 apporte à chacun de vous santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Le Maire Christian CEVOZ-MAMI



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal - Commissions



Au centre le Maire Christian CEVOZ-MAMI

De gauche à droite : Nicole GENTET 2^e adjointe - Bernard VALANSOT - Gérard PERA 1^{er} adjoint Pascal DUBEUF - Anthony BELLEMIN-MAGNINOT - Nicolas BERNERD - Nicolas PEPIN Bruno PLANCHE - Didier DAMOUR - Cédric PLANCHE 3^e adjoint

Les membres du conseil municipal au nombre de 11 ont été élus le 15 mars 2020.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'ancien conseil municipal a dû prolonger son mandat dans l'attente de la prise de fonction des nouveaux élus. Suite à l'arrêté gouvernemental du 18 mai 2020, mentionnant que les nouveaux conseils municipaux devaient se réunir entre le 23 et le 28 mai 2020, le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions le 25 mai 2020.

Christian CEVOZ-MAMI a été élu à l'unanimité dans la fonction de Maire.

Ont été élus adjoints :

Gérard PERA 1er adjoint ; Nicole GENTET 2ème adjointe ; Cédric PLANCHE 3ème adjoint

Commissions Communales						
Finances	CEVOZ- MAMI Christian - BELLEMIN MAGNINOT Anthony ; DAMOUR Didier ; GENTET Nicole ; PERA Gérard ; PLANCHE Cédric					
Voirie	PLANCHE Cédric - BERNERD Nicolas ; CEVOZ- MAMI Christian ; DUBEUF Pascal ; PEPIN Nicolas ; PERA Gérard					
Assainissement	PERA Gérard – CEVOZ- MAMI Christian ; PEPIN Nicolas ; PLANCHE Bruno ; PLANCHE Cédric					
Bâtiments	CEVOZ- MAMI Christian - BELLEMIN MAGNINOT Anthony ; BERNERD Nicolas ; DUBEUF Pascal ; GENTET Nicole ; PERA Gérard					
Urbanisme :	CEVOZ- MAMI Christian - DAMOUR Didier ; DUBEUF Pascal ; GENTET Nicole ; PEPIN Nicolas ; PLANCHE Cédric					
Communication Fleurissement Réceptions	GENTET Nicole - BERNERD Nicolas ; CEVOZ-MAMI CHRISTIAN - DAMOUR Didier ; PLANCHE Bruno ; VALANSOT Bernard					

Délégations - Commissions

	Délégations Diverses							
Correspondants au Ministère de la Défense	PEPIN Nicolas							
CCAS – Commission Communale d'Action Sociale Le Maire et 4 élus	CEVOZ-MAMI Christian - GENTET Nicole - BERNERD Nicolas - PLANCHE Bruno VALANSOT Bernard							
et 4 membres extérieurs	DUBEUF Agnès - BERNERD Karine - TOUVIER Anne Laure - BERTHIER Paul							
Comité de pilotage Natura 2000 Avant Pays Savoyard	PLANCHE Cédric							
	Etablissements Intercommunaux							
Communauté de Communes Val Guiers	CEVOZ-MAMI CHRISTIAN							
Syndicat Intercommunal Scolaire de Montbel	Délégués titulaires Verel de Montbel : CEVOZ-MAMI Christian - GENTET Nicole - PERA Gérard Belmont Tramonet : VALLIN Danièle - VERGUET Nicolas - HUART Stéphanie GUILLOT Evelyne Suppléants : Verel de Montbel : PLANCHE Cédric – VALANSOT Bernard Belmont Tramonet : ELYSEE Christine _ PIONCHON Philippe							
SIAEP -Syndicat Intercommunal des Eaux du Thiers	Titulaire : CEVOZ-MAMI Christian Suppléant : DUBEUF Pascal							
SIEGA – Syndicat Interdépartemental Mixte des Eaux et Assainissement du Guiers et de l'Ainan	Titulaires : PLANCHE Cédric - PERA Gérard Suppléants : PEPIN Nicolas - DUBEUF Pascal							
Syndicat des Installations Sportives du Lycée Pravaz	Titulaires : BELLEMIN -MAGNINOT Anthony - BERNERD Nicolas Suppléants : PLANCHE Cédric – PLANCHE Bruno							
Cor	nmissions Intercommunales de la Communauté Val Guiers							
Economie	CEVOZ-MAMI Christian							
Finances	DAMOUR Didier							
Affaires Sociale	GENTET Nicole							
Administration Général Tourisme	PLANCHE Bruno							
Impôts Directs	Titulaire : GENTET Nicole Suppléant : PERA Gérard							
Appel d'offres	Suppléant : CEVOZ-MAMI Christian							

5

Les Finances - Budget prévisionnel 2020

Section fonctionnement									
Dépenses	Montant	Recettes	Montant						
Charges à caractère général (entretien, fournitures diverses)	84 143.82	Produits divers- services	2 862.00						
Charges de personnel	18 598.56	Impôts et taxes	195 205.59						
Charges de gestion courante	100 010.34	Dotations et subventions	78 217.07						
Interêts des emprunts	10 563.66	Revenus des immeubles (location salle)	340.33						
Versement FNGIR + FPIC	29 625.00	Produits exceptionnels	68.53						
		Excédent de fonctionnement reporté (excercice 2020)	157 851.70						
Total des dépenses 2020	242 941.38	Total des recettes 2020	434 545.22						
		Excédent de fonctionnement 2020	191 603.84						
	Section inv	estissement							
Dépenses	Montant	Recettes	Montant						
Capital des emprunts	22 965.13	FCTVA	10 113.52						
Frais d'étude - Révison PLU (publications-Commissaire enquêteur…)	18 526.86	Taxe d'aménagement	5 175.92						
Matériel de bureau (ordinateur) et logiciel (cimetière)	2 557.20	Affectation d'excédent de fonctionnement	152 668.03						
Travaux de voirie	36 495.24	Subvention d'équipement	5 170.79						
Déficit d'investissement reporté (Exercice 2019)	139 768.03								
Total des dépenses 2020	220 312.46	Total des recettes 2020	173 128.26						
Résultat déficitaire -Section d'investissement	47 184.								
EXCEDENT DE CLOTURE		144 419.64							

♦ Cimetière

Mise en place de 4 caveaux au cimetière. 1 de 6 places et 3 de 3 places Montant 4 836 €

♦ Ecole

Installation de pompes à chaleur réversibles. Financement SIVU de Montbel, pour un montant de 22 248 €. Ces travaux ont été subventionnés à Hauteur de d'environ 45 % : Département (FDEC) et subvention de l'état (DETR)

FERMETURE ROUTE DU COL DU BANCHET RD 36

Par arrêté préfectoral en date du 04/02/2021, la route départementale RD36, dite route du Col du Banchet et interdite à toute circulation à compter

du 04/02/2021 et jusqu'au 30/03/2021.

Cette interdiction de circulation pourra être prolongée.

En effet, de nombreuses chutes de blocs de pierres ont eu lieu.

Plusieurs blocs menacent encore de tomber risquant de provoquer de graves accidents.

Tout contrevenant à cette interdiction de circulation pourra être verbalisé.

D'importants travaux de sécurisation de la falaise doivent être réalisés.

A ce jour aucune date n'a été arrêtée par la préfecture.



Réfection du revêtement des routes :

Impasses de l'Etang et de la Rioule hameau de l'Etang - Montant 11 678 €

TRAVAUX

Impasse du revillet - Montant 16482 €

Création de 3 plateformes pour containers déchets ménagers - Montant 2 200 €

Route du Guinet-Jonction Impasse du Guinet Route de Domessin – Jonction Chemin des Grandes Treilles

Route du Banchet (en dessous de la salle des fêtes)

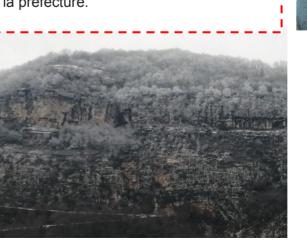
♦ Travaux prévisionnels 2021-2023

Réaménagement de la mairie pour mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Création de toilettes publiques.

Mise en place éclairage parking de la salle des fêtes

Poursuite de l'entretien de la voirie communale





URBANISME



Permis de construire

- DELAIRON Michèle Maison individuelle Impasse du Planche
- DELALANDE Alexandre Maison individuelle Impasse du Planche

WATTHEY Alan - Transformation d'une grange en habitation - Route de Domessin

Déclaration préalable de travaux

- WATTHEY Alan Clôture Route de Domessin
- DE JONG Peter Création d'un SPA Impasse des Grandes Treilles
- M. DREVET Clôture Impasse des Grandes Treilles
- PERA Clôture et portail Route de la Vavre
- PLANCHE Bernard Abri à voiture Impasse de l'Etang
- PLANCHE Bernard Abri Impasse de l'Etang
- FERRAND Christophe Piscine Chemin du Baiat
- VOLOSSUK J.François Détachement d'un lot à bâtir Impasse du Planche
- BERNERD David Piscine Route de Domessin
- DUBEUF Pascal Pose de panneaux solaires Route de Niveau

♦ PLU

Afin de se mettre en conformité au SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et ainsi répondre aux lois ALUR et Grenelle, la commune avait engagé par délibération du 11 avril 2018 la révision du PLU.

Le bureau d'étude Atelier BDa de CHAMBERY avait été retenu.

Principaux objectifs fixés: favoriser le maintien de l'activité, protéger l'environnement, répondre aux besoins de logement et hébergement, favoriser la qualité architecturale dans les noyaux urbains existants, développer l'énergétique.

Les contraintes liées au SCOT et aux lois ALUR ont astreint le Conseil Municipal à réduire de façon drastique son potentiel de terrains constructibles. Les nouvelles réglementations se doivent de privilégier la réhabilitation de l'habitat existant (ex : granges).

Le 03 février 2020, en séance du conseil municipal, conformément à l'article L153-21 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a approuvé les modifications mineures apportées au PLU arrêté et approuvé le plan local d'urbanisme. Il est consultable en mairie aux horaires d'ouvertures et sur le site internet.

♦ Permis de construire

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. Il concerne en général les travaux de construction de grande ampleur (maison individuelle et/ou annexes...). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, construction d'un abri de jardin...etc.). La demande de permis de construire doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.

♦ Déclaration préalable de travaux

Dans un certain nombre de cas, une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer des derniers. Elle permet à la mairie de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur dans la municipalité. La déclaration préalable de travaux doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.

♦ Entretien des haies en bordure de voirie

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

♦ Interdiction de brûlage

Selon la circulaire NOR DEVR1115467C du 18/11/2011, le brulage des végétaux de toutes sortes, ainsi que les déchets ménagers sont strictement interdits en tout temps Les déchets doivent être amenés en déchetterie aux horaires d'ouverture

♦ Divagation des chiens

Malgré de nombreux rappels à la loi et à la vigilance, des problèmes de divagations de chiens sont encore à déplorer. Les chiens divagants sur les routes effrayent piétons, cyclotouristes, cavaliers équestre et risquent de provoquer des accidents.

Les animaux errant pénètrent dans les propriétés privées et perturbent la tranquillité et la sécurité des riverains. RAPPEL : la divagation des chiens est interdite et peut être punie amende. La commune ayant signée une convention avec la SPA les animaux errants pourront leur être remis.

♦ Chenilles processionnaires

Il a été constaté que sur certaines propriétés des arbres étaient envahis par des nids de chenilles processionnaires. Ces chenilles sont nuisibles pour les arbres (pins) qu'elles affaiblissent.

Dangereuses, elles provoquent de fortes réactions allergiques et peuvent entrainer de graves problèmes de santé pour l'homme et les animaux domestiques

Il est demandé aux propriétaires des arbres de procéder à l'élimination des nids.

♦ Cérémonie du 11 novembre

Christian CÉVOZ MAMI, maire de la commune de Verel de Montbel a officié pour la première fois la cérémonie du 11 novembre.

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, c'est sans public, seulement entouré d'une partie de son conseil municipal, qu'il a fait lecture du texte officiel et déposé une gerbe en mémoire des soldats morts au combat.

En 2020, devaient avoir lieu les célébrations du 75 ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1939-1945. La pandémie de la COVID 19 a contraint à les réduire au minimum.

COMMEMORATION



EN MEMOIRE

La commune de Verel de Montbel aura elle aussi payée son tribu à ce 2ème conflit mondial.

A ses enfants morts pour la France :

Emile MAUNAND- né le 13/03/1900 -Mort pour la France le 15-01-1940 à l'âge de 39 ans des suites de maladie à Pont de Beauvoisin, 38. Il combattait dans l'Unité du 147 e RR Régiment Régional basé en Maurienne, chargé de sécuriser les lignes arrière.

Jean Jospeh GIVRE- né le 18/12/1914 – Mort pour la France le 03/07/1940 à l'âge de 25 ans lors de l'explosion du cuirassier « Bretagne » sur lequel il était matelot,(bataille de Mers el Kebir). Coup du sort pour cette famille car son père Jean Claude GIVRE était mort pour la France le 20/09/1914, lors de la 1^{ère} guerre mondial.

La fin du « Bretagne »:

La Bretagne est engagée dans des missions d'escorte de convois. Stationné à Oran à compter du 15 avril 1940.

Face à la prochaine déclaration de guerre de l'Italie à la France, le bâtiment regagne Mers-el-Kebir avec la Provence le 27 mai 1940.

À la suite de la capitulation du 22 juin 1940, la flotte française doit être désarmée, sous le contrôle des autorités allemandes et italiennes.

La crainte des Britanniques, qui demeurent seuls face à l'Axe est de voir cette flotte, qui est en 1940, la quatrième marine mondiale, tomber entre les mains de ses adversaires, notamment les derniers croiseurs de bataille Dunkerque et Strasbourg. Le premier Ministre britannique ordonne à la Royal Navy de "neutraliser" la flotte française basée à Mers-el-Kébir.

Elle se compose des cuirassiers Provence et Bretagne, des récents croiseurs *Dunkerque* et *Strasbourg*, du porte-hydravions *Commandant Teste* et six contre-torpilleurs sous le commandement du vice-amiral Gensoul.

L'ultimatum qu'il a reçu l'ordre d'adresser aux Français est sans ambiguïté, rejoindre les Français Libre et les Britanniques, accepter d'être internés ou se saborder.

Le 3 juillet 1940, l'amiral Somerville et la Force H se présente aux portes de Mers-el-Kébir pour présenter l'ultimatum. Les négociations durent, jusqu'à ce qu'un message émanant du vice-amiral Maurice Le Luc, en clair, informe Gensoul que les escadres de Toulon et d'Alger se portent à son secours. Les Britanniques ayant intercepté le message, ouvrent le feu.

Les navires français sont amarrés dans le port, dans une position qui ne leur permet ni de lever l'ancre rapidement, ni de riposter efficacement avec leur artillerie principale, à l'arrêt, ils sont des cibles faciles pour les bâtiments britanniques qui n'ont aucun mal à les encadrer.

De plus, le port de Mers el-Kébir, pour essentiel qu'il soit, est un port militaire en travaux, loin d'être achevés. C'est un port étroit, avec peu de protections, une artillerie côtière

Le Bretagne, demeurée à Mers El Kébir après y avoir été déployée un mois auparavant, est alors commandée par le Capitaine de vaisseau Le Pivain, qui donne l'ordre de larguer les amarres, et de s'extraire du port, sans se mettre en position de gêner la sortie des unités plus rapides que sont le Dunkerque et le Strasbourg. Il donne également l'ordre de riposter au feu de l'escadre britannique, mais le bâtiment n'aura pas la chance du Strasbourg.

Elle est touchée par quatre obus de 381 mm Les deux premiers projectiles frappent en même temps à 16h59 (heure française), peu après la mise en route des moteurs, lors de la troisième salve de l'escadre britannique.

Le premier obus touche le bâtiment sous la ligne de flottaison, sous la ceinture cuirassée, légèrement derrière

Constatant que le navire ne bouge pas et que la situation est irrémédiable, l'ordre d'évacuation est donné, mais la rupture partielle des communications internes causée par le premier obus fait que de nombreux postes ne reçoivent pas l'ordre. 17h06, les deux derniers obus frappent le cuirassé, cette fois au centre. Alors que le cuirassé chavire, il explose. Le drame tue 36 officiers, 151 officiers mariniers et 825 quartier-maîtres et matelots, 308 survivront. Le 9 septembre 1940, la Bretagne est citée à l'ordre de l'Armée de Mer.

Centre Communal d'Action Sociale

C.C.A.S

11

♦ Colis des aines

C'est dans le strict respect des gestes barrières, afin de protéger nos ainés de plus de 75 ans, que la remise des traditionnels colis de Noël a eu lieu par les membres du CCAS.

25 colis ont été distribués, dont 3 étaient destinés à nos ainés résidant en EHPAD.

♦ Arbre de Noël des écoles

Cette année l'Arbre de Noel des enfants des deux communes n'a pas pu avoir lieu du fait du contexte sanitaire Le SIVU de MONTBEL a toutefois offert à chaque enfant du regroupement pédagogique un paquet de papillotes.

♦ Repas des ainés

Le 1^{er} mars 2020 nos ainés ont pu profiter du traditionnel repas offert par le CCAS et la Municipalité à la salle des fêtes de l'AMI-THIERS.

Ce fut, comme à chaque fois, une agréable journée passée avec nos ainés, nos pensées sont allées vers celles et ceux qui n'ont pas pu être présents.

La conjoncture sanitaire ne permet pas de donner à ce jour une date de retrouvailles avec nos ainés en 2021. Souhaitons que nous puissions à nouveau tous nous rassembler dès que les conditions sanitaires et les directives gouvernementales, le permettront.



NOS ECOLES

Regroupement pédagogique de Montbel

Verel de Montbel - Classes de Maternelles / Belmont Tramonet - Classes de primaires



L'année 2020 avec son contexte particulier a demandé aux équipes pédagogique et éducative un énorme travail d'adaptation pour suivre les protocoles sanitaires mis en place pour lutter contre la pandémie.

Lors du premier confinement, à la mi-mars 2020, nos écoles ont pendant quelques semaines fermées leurs portes. Les enfants ont pu continuer leur apprentissage à distance. Nos enseignantes ont œuvré sans relâche pour maintenir la communication avec les enfants et leurs parents, et se sont assurées des évolutions et de la compréhension de chaque élève. Les cours et devoirs ont été transmis principalement par internet. Ces échanges réguliers avec les familles ont permis de poursuivre le programme scolaire.

A la mi-mai, retour à l'école pour seulement quelques élèves par classe en raison du protocole sanitaire établi par l'éducation nationale préconisant un espace de 4m2 par enfant. Nos classes d'une superficie de 50 m2 occupées également par du mobilier pouvaient accueillir jusqu'à 8 -10 enfants maximum. Une organisation importante a été mise en place par les enseignantes pour que chacun puisse venir à l'école 1 à 2 fois par semaine voire plus, la priorité étant donnée aux enfants dont les parents occupaient des fonctions dans les établissements hospitaliers, scolaires...

La répartition des groupes a été conservée pour cette rentrée de septembre avec de nouveaux

Une organisation de circulation dans le bâtiment école de Belmont-Tramonet a permis une limitation du brassage des groupes d'élèves. Chaque classe s'est vue attribuer des sanitaires, une cour et un accès. Les accueils périscolaires, matin, midi et soir ont pu être réalisés dans chaque classe sur les deux écoles. Les repas « froids » du midi ont été pris dans les classes.

Les touts petits sont donc restés sur l'école maternelle de Verel de Montbel où les services périscolaires ont été exceptionnellement mis en place, et ce grâce au renfort de personnel de la Communauté de Communes Val Guiers, qui a affecté un agent supplémentaire afin de permettre ce fonctionnement.

Celui-ci a duré quelques temps, pour être ensuite revu et allégé lors du retour de l'ensemble de l'effectif scolaire à trois semaines des grandes vacances scolaires.

La limitation du brassage des groupes a été maintenue et de nouvelles organisations ont été mises en place sur les sites d'accueil de Belmont-Tramonet.

La cantine scolaire a été installée sur toute la surface de la salle polyvalente. Les élémentaires ont été répartis sur 2 grandes tablées dans la salle principale et les petits de la maternelle dans la salle habituelle du restaurant scolaire.

aménagements, notamment un accueil périscolaire réalisé pour une partie dans la salle libérée de l'école élémentaire.

Chacun a dû s'adapter à toutes ces contraintes. Nous remercions nos enseignantes, les agents des services périscolaires, les parents et enfants pour le respect de ces consignes.

Les enfants ont pu découvrir, à leur retour de vacances de la Toussaint, le graff réalisé sous le

préau de l'école par le club Val Guiers Ados. Cette fresque, nouvelle génération, très appréciée de tous, a été réalisée dans le prolongement de la peinture datant d'une trentaine d'années et dont la conservation est étonnante. Nous remercions les intervenants, animateurs, ados et la Société « La Coulure », professionnelle du graff qui a signé cette œuvre.

♦ La rentrée scolaire de septembre

Nos écoles ont pour cette année un effectif total de 62 enfants. Il connait une petite baisse due au départ en 6^{ème} de 11 CM2, et seulement 4 élèves sont arrivés en petite section à la rentrée septembre.

A Belmont-Tramonet l'effectif est de 47 enfants. Madame Béatrice JACQUET en reçoit 23 soit 11 CP, 8 CE1 et 4 CE2. Elise VIAL, directrice de l'école, accueille les 24 autres élèves soit 15 CM1 et 9 CM2.

Madame Adeline KELLER, enseignante et directrice de l'école maternelle située sur Verel de Montbel accueille : 4 élèves en petite section, 8 moyenne section et 3 en grande section, soit 15 enfants. Madame Laurence CAILLET, ATSEM, la seconde efficacement. Judith POLLINA, stagiaire en apprentissage CAP petite enfance complète cette équipe pendant quelques semaines.



Classe de Madame Jacquet CP à CE2.

Ces derniers chiffres annoncent pour les deux prochaines années de nombreux départs. Néanmoins, nous espérons que les familles installées ou qui s'installeront prochainement sur les communes du regroupement inscriront leurs enfants sur nos écoles où toutes les conditions sont réunies pour un accueil réalisé dans les meilleures conditions.

La situation sanitaire n'a pas permis aux enseignantes de faire aboutir la majorité des projets éducatifs de la saison scolaire 2019-2020. Toutes les sorties et interventions pédagogiques sont donc reportées et nous l'espérons seront réalisées cette année.

Nous tenons à remercier à nouveau nos 3 enseignantes, notre ATSEM et nos agents des services périscolaires pour leur travail, leur capacité d'adaptation et leur implication à tous les niveaux.

Nous leur souhaitons à toutes une très bonne année scolaire ainsi qu'aux enfants et parents.

Classe de Madame Keller Maternelle

13



Classe de Madame VIAL CM1 – CM2



♦ Le mot des enseignantes des écoles du regroupement scolaire

Une année un peu spéciale pour les écoles de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet.

L'année avait pourtant bien démarré : les projets étaient prêts, les maîtresses et les enfants étaient motivés mais tout s'est arrêté avec le confinement et la crise sanitaire. L'école a dû être repensée et il a fallu s'adapter. Au cours de ces deux mois de confinement un lien fort s'est tissé entre l'école et les familles. Les maîtresses ont rapidement mis en place la continuité pédagogique et les familles ont également été très réactives et impliquées, chacun essayant de garder un lien constant durant cette période particulière.

Les élèves ont fait preuve de beaucoup de sérieux en suivant à la maison les consignes données par les maîtresses. Ils ont tout de même été très heureux de reprendre le chemin de l'école et de retrouver leurs camarades lors de la réouverture des classes.

Pour que celle-ci soit possible et que familles et enfants se sentent protégés et rassurés, les directrices, le SIVU scolaire, la mairie et les parents délégués ont œuvré conjointement afin de mettre en place le protocole sanitaire le plus rigoureux possible dans les deux écoles.

Grâce à tout cela, l'année scolaire a pu s'achever dans la bonne humeur avec le retour de tous les enfants. En septembre puis de nouveau en octobre il a fallu repenser l'organisation et l'articulation des temps scolaires et périscolaires.

Une nouvelle fois, tout cela a été possible grâce à l'investissement sans faille des mairies, du SIVU, du personnel périscolaire, de l'ATSEM et des enseignantes. Malgré toutes ces embûches, l'équipe enseignante reste confiante et motivée et des projets devraient voir le jour en 2021. La crise sanitaire a contraint au report de projets partagés avec l'école élémentaire de Belmont Tramonet.

Madame Adeline KELLER, enseignante et directrice de l'école maternelle située Verel de Montbel, précise que les maternelles auront la chance de bénéficier de séances de musique et de chant avec une professionnelle qui viendra travailler avec la classe au printemps.

Le Syndicat scolaire de Montbel

La composition du conseil d'administration a été modifiée suite aux élections municipales de mars 2020, et en partie renouvelée. La crise sanitaire a eu pour effet de reporter la désignation des délégués et l'élection des président et vice-président sur les mois de juin-juillet 2020. Les membres, élus des communes sont :

- Présidente, Danièle VALLIN adjointe au maire de la commune de Belmont-Tramonet,
- Vice-président Christian CEVOZ-MAMI, maire de Verel de Montbel,

Autres membres délégués titulaires :

- Commune de Belmont-Tramonet : Stéphanie HUART et Evelyne GUILLOT, conseillères municipales Nicolas VERGUET, maire de Belmont-Tramonet.
- Commune de Verel de Montbel : Nicole GENTET et Gérard PERA

Une des premières actions du syndicat a été de remettre à jour ses statuts créés en 2004 pour les projets de travaux de réhabilitation et d'extension de nos écoles. L'occasion de faire le point sur les compétences du syndicat et d'en informer les nouveaux venus comme Stéphanie et Nicole. De rappeler que le Syndicat gère les dépenses de fonctionnement des écoles avec la prise en charge des fournitures scolaires, de la cantine, de la bibliothèque, du personnel avec les 4 emplois, sans compter les frais de gestion avec notamment la mise à disposition d'un agent administratif par la commune de Belmont-Tramonet. De rappeler également les investissements réguliers pour des acquisitions, de mobilier et de matériel pédagogique, sollicitées par le corps enseignant, et des travaux comme ceux engagés cette année pour l'installation des pompes à chaleur réversibles sur nos écoles et à la bibliothèque. La pose d'un lino dans une salle de classe de la maternelle et la réfection cet automne des chenaux du bâtiment et du mur de soutènement

de la cour de cette même école. Sur les bâtiments de Belmont-Tramonet : le changement de deux radiateurs sur le restaurant scolaire et la réparation d'une fuite des sanitaires de la bibliothèque qui a eu pour conséquence des dégâts assez importants nécessitant l'intervention des artisans plombier et plâtrier-carreleur.

Le document unique des risques professionnels réalisé en 2018 a également été mis à jour. L'assistant conseil du centre de gestion de la fonction publique a donné les informations nécessaires à Isabelle, notre secrétaire, que nous remercions pour la gestion administrative du syndicat. Elle a mené à bien cette procédure et intégrer le volet « pandémie » au document initial. Ce travail a également permis de faire le bilan des actions correctives listées en 2018. Le document intégrait un plan d'actions avec des solutions (acquisitions de matériel, formations...) à mettre en place pour limiter les risques d'accidents et améliorer les conditions de travail des agents.

Le budget du Syndicat - les dépenses et recettes réalisé)es 2020

Inclus les dépenses directes des budgets communaux pour les frais de personnel mis à disposition (hors régularisations possibles sur les journées complémentaires de janvier 2021

	Ecole Maternelle	Ecole Elémentaire	Bibliothèque	Cantine	Frais de gestion
DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
Entretien des bâtiments et du terrain (Cheneaux, lino, mur de soutènement cour d'école)	15.559		1.203		
Frais de fonctionnement divers, assurances, communications, énergies, fournitures diverses et scolaires, repas, livres, petit équipement	10.989	8.539	1.663	21.848	3.349
Charge de personnel	35.182	15.025		23.303	12.789
Remboursement d'emprunt	8.196	22.160			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT Acquisition de matériel informatique (PC direction et tablettes)	22.248	3.043	6.642		
Installation des pompes à chaleur réversibles	22.240	12.590	0.042		
TOTAL des DEPENSES	92.174	61.357	9.508	45.151	16.138
RECETTES					
Subvention du Département (FDEC) Subvention de l'Etat (DETR) Installation Pompes à chaleur réversibles		9.333 9.000			
Participation des familles				15.768	
Equilibre budge	étaire à la charg	e des communes	;		

SERVICES PERISCOLAIRES

♦ Accueil périscolaire

Les 4 employés du Syndicat Scolaire de Montbel et de la Communauté de Communes Val Guiers sont toujours présents pour encadrer les enfants sur les accueils matin, midi et soir. Laurence, Isabelle, Patricia et Karine font leur travail avec compétence et efficacité et participent régulièrement à des formations de professionnalisation.

Après un début d'année où pendant deux mois les services ont cessé de fonctionner en raison du

♦ Restaurant scolaire

L'EHPAD de Saint-Genix-les-Villages propose des menus complets et équilibrés à la quarantaine d'enfants fréquentant le restaurant scolaire. Les repas livrés en liaison froide en début de matinée sont réchauffés par l'agent du Syndicat Scolaire qui respecte scrupuleusement les consignes sanitaires, notamment les prises de température et la conservation des échantillons de nourriture sur le délai préconisé.

La loi EGALIM dont les principes vous ont été présentés au bulletin municipal de l'an dernier, tire son nom des Etats Généraux de l'alimentation lancés en 2017. Ils avaient notamment pour principe de rémunérer plus équitablement les producteurs locaux et de promouvoir une

confinement, les agents ont finalement repris du service à la mi-mai dans les conditions mises en place comme vu précédemment pour respecter le protocole scolaire.

Ces conditions ont été reprises à la rentrée avec toujours la désinfection quotidienne de toutes les surfaces, des aérations régulières des locaux, et le maintien du non brassage des groupes avec l'affectation, dès que possible, d'un agent pour chacun d'eux.

consommation plus saine et durable. Cette loi promulguée en novembre 2018, à échéance au 1^{er} janvier 2022, est pour ce qui nous concerne actuellement mise en application. Elle permet ainsi aux enfants de participer aux objectifs fixés pour une meilleure alimentation, une réduction du gaspillage alimentaire et une diminution de l'empreinte écologique sur la planète.

Ces nouvelles obligations n'ont pas eu de répercussion sur le prix du repas facturé par le Syndicat aux familles. Celui-ci prend en charge le 2/3 de la dépense du service cantine pour permettre un maintien du tarif repas à 4 euros pour tous.

♦ Transport scolaire

Supprimé pendant le confinement, il a repris dès la réouverture des écoles avec, comme pour les autres structures d'accueil du public, un protocole sanitaire à respecter. Il est géré sur le secteur par la Communauté de Communes Val Guiers pour le compte de la collectivité Région.

Le service est à l'écoute de toutes les remarques et fait la liaison avec les transporteurs. Il règle ainsi, au plus près du terrain, les difficultés rencontrées.

♦ Bibliothèque Intercommunale « Montbel Auteurs » Locaux Mairie de Belmont Tramonet

Elle a dû fermer ses portes pendant de longues semaines. Les agents bénévoles qui l'animent et réalisent les permanences du mercredi 14h 30 – 17h et du samedi 9h – 11h, ont pu dès que possible permettre aux abonnés un retour sur quelques plages horaires avant les vacances d'été.

Un protocole a été mis en place avec le respect des gestes barrières dès l'entrée dans les lieux et mise en quarantaine des ouvrages rapportés pendant minimum 5 jours,

Une régulation du nombre de visiteurs est également prévue et un temps d'attente peut être demandé si besoin

L'accueil sur la surface des groupes scolaires n'étant pas possible, Patricia propose chaque mois des ouvrages aux enfants de l'école.

Elle assure le transport et la liaison avec les enseignantes et veille aux échanges dans des containers adaptés où sont déposés les livres mis en quarantaine après chaque utilisation.

N'hésitez pas à venir ou à revenir, et si vous avez quelques heures par mois de disponibilité, l'équipe vous accueillera et vous intégrera avec plaisir.

Pensez aux boites à livres installées depuis l'an dernier sous les abribus des Chaudannes et de Tramonet. Servez-vous et/ou déposez des livres dans ces boites. Elles ont été fabriquées et installées à cet effet par Paul Berthier, ancien maire de Verel de Montbel, que nous remercions à nouveau.

Merci à tous nos agents des services scolaires et périscolaires, aux permanencières de la bibliothèque, pour leur travail, leur disponibilité, leur adaptation et leur sérieux.

Merci également à mes collègues élus de m'avoir à nouveau accordé leur confiance pour la présidence du Syndicat Scolaire de Montbel

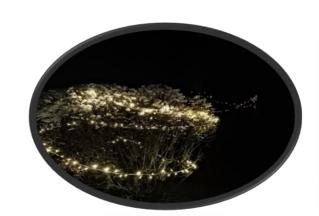
Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021

Danièle VALLIN

ILLUMINATIONS

Merci à tous ceux, qui grace à l'illumination de leur habitations, ont permis d'égayer les fêtes de fin d'année, durant cette période hors du commun.

Notre commune a cette année encore été éclairée de mille feux dans nos hameaux.







LE COIN DES ASSOCIATIONS

♦ A.C.C.A. LA DIANE

La société de chasse de la commune a eu le plaisir les 15 et 16 février 2020, de vous accueillir à la salle des fêtes de l'Ami Thiers, lors de leur traditionnelle vente des BOUDINS A LA CHAUDIERE et ce juste avant le 1^{er} confinement.

Encore une fois le succès a été au rendez-vous. Les 13 membres qui la composent vous en remercie.

Suite à la crise sanitaire que nous connaissons, la vente de fricassés et d'andouilles a dû être annulée pour l'année 2021.

Nous espérons vous retrouver en 2022 pour ce moment de convivialité



♦ SOUS DES ECOLES



Comme toutes les autres associations, le Sous des Ecoles a été contraint d'annuler l'ensemble de ses manifestations prévues. Les fonds qu'aurait pu récolter le Sou des Ecoles auraient permis de financer des activités pour les enfants du groupement scolaire des écoles de Belmont Tramonet et Verel de Montbel. Les membres du Sou des Ecoles vous donnent rendez-vous en 2021 pour partager à nouveau des moments de partage au profit des enfants.

Contact : M. Pierre DAMEZ- Président du Sou des Ecoles - 2 06.60.26.93.56

♦ ARTS EN CIEL



Arts en Ciel est une association qui propose des ateliers de peinture du débutant au confirmé. Animé par une professeur, vous pouvez exercer vos talents en peinture, aquarelle ou acrylique, sur tout support : bois toile

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous proposons de nous retrouver tous les jeudis de 14h à 16h à la salle des associations- Rdc de la mairie de Verel de Montbel.

Contact :Mme Marylène TARDY – Membre de l'association- ☎ 04.76.37.27.92

♦ DP TURBO VEROILLOTS

Notre association est destinée à tous les amateurs, collectionneurs et passionnés de voitures. A cause de la crise sanitaire, la manifestation prévue le 21 juin a due être annulée. Nous espérons vous proposer une journée festive en 2022 et vous tiendrons informés de la date.

♦ F.N.A.C.A.



Comme toutes les associations, la crise de la COVID-19 a impacté les cérémonies de commémoration en 2020. C'est avec regret que nous avons été contraints d'annuler toutes les sorties et manifestations programmées et nous craignons que l'année à venir soit également impactée.

Notre fédération a malheureusement payé un lourd tribu à cette crise sanitaire, compte tenu de la moyenne d'âge élevée de nos adhérents. Nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs de nos adhérents et adhérentes, sur l'ensemble du territoire de la Savoie.

Nous avions déjà en 2019, perdu notre ami Lucien GUILLARD adhérent de notre commune.

Nos pensées vont à leurs familles.

Nous avons pu cependant nous réjouir de voir 2 de nos adhérents de Verel de Montbel, recevoir la carte de combattants, titre de reconnaissance de la nation. Nous félicitons Roger BERNERD et Marcel DUFOUR.

Souhaitons pourvoir à nouveau nous réunir et enfin nous retrouver.

Au nom de nos membres, je remercie la municipalité qui met à notre disposition une salle de réunion tout au long de l'année Michel Philippon

Contacts: M. Robert TARTAVEL 2 04 76 37 21 98 - 06 83 32 27 90 Mail: robert.tartavel@orange.fr



LES PETITS POTINS

Qui a dit que nos anciens n'avaient pas eu de jeunesse et qu'ils ne savaient pas s'amuser ? Nous avons tendu l'oreille et avons recueilli çà et là quelques récits de leurs facéties :

• Un groupe de jeunes de Verel de Montbel (que nous ne citerons pas afin qu'ils ne soient pas reconnus), avaient décidés par une belle soirée d'automne de faire la fête.

Fête, qu'ils avaient bien arrosée, sans aucun doute, d'après leur récit!

Pris d'une petite faim dans la soirée, ils s'en allèrent faire une petite virée au hameau de la Clavetière situé sur le village voisin de Belmont Tramonet et limitrophe avec Avressieux. Certains d'entre eux avaient repéré le pommier d'un habitant, largement fourni en pommes.

Le groupe s'afféra donc à secouer l'arbre avec force, afin d'en faire tomber les fruits, pensant pouvoir assouvir leur fringale. Mais surprise !!! Ce ne furent pas des pommes qui tombèrent, maisdes poules. Les volatiles et les jeunes firent un tel raffut que leur propriétaire se réveillât et sorti bâton à la main de sa demeure. Les jeunes prirent leurs jambes à leur coup et rentrèrent à Verel à bout de souffle tant ils riaient de leur mésaventure. Quelque chose nous dit que plus de 50 ans après ils en rient encore...

- Dans les années 50, l'instituteur du village cultivait avec passion son jardin près de la mairie. Malgré toute l'attention qu'il y portait, il ne comprenait pas pourquoi ses pommes de terre ne se développaient pas. En effet, il était surpris de constater que seule une petite quantité sortait de terre !!!! Il gratta donc la terre pensant découvrir qu'un rongeur s'attaquait à ses plants. Mais rien ! Pas de rongeur, pas de vers, pas de maladie et ...plus de pommes de terre ! Mais où étaient-elles passées ? Et bien c'est auprès de ses élèves qu'il trouva la réponse. Ces chenapans voulant lui jouer un bon tour avaient simplement subtilisé les pommes de terre et les avaient remplacées pardes pierres !!!
- Les jeunes de Verel n'étaient pas en reste de facéties. Un jour en partant faire le tour du village, ils repèrent un tas de fagots de bois posé contre la façade d'une maison. Les chenapans eurent la soudaine idée de déplacer le tas de fagots. Quelle ne fut pas la surprise des habitants de la demeure quand ils découvrirent tous les fagots dansleur chambre !!!! Les malheureux habitants avaient en effet oublié de refermer la fenêtre de leur chambre ! Bien mal leur en a pris !!!

VEROILLOTS & VEROILLOTES

Qu'ils soient artistes, sportifs ou étudiants dans une filière spécialisée, nous allons vous présenter ces Veroillotes et Veroillots. Au fil de nos prochains bulletins municipaux, nous mettrons à l'honneur d'autres habitants(es) de Verel de Montbel.

♦ Christine LEMAIRE



J'habite Verel de Montbel depuis fin 1992. Présidente de NORDIC' PASSION.

J'aime la nature, marcher, les grands espaces. En 2015 j'ai découvert la Marche Nordique et c'est devenu une passion.

De l'initiation aux stages de perfectionnement avec les maitres de cette pratique, j'ai adhéré au club de la Motte Servolex (champion de France en la matière) ensuite à celui de Pont de Beauvoisin. J'ai validé mes diplômes : Brevets Fédéraux 1 et 2 pour encadrer, animer et former, et depuis j'ai l'envie de transmettre cette passion de la Marche Nordique, la belle gestuelle.

En 2020, j'ai voulu me lancer dans ma propre association. De là est née, **NORDIC' PASSION** en Octobre 2020.

NORDIC' PASSION, a aujourd'hui, 15 adhérents. Des sorties hebdomadaires, des formations, des stages, participations à des évènements Marche Nordique, ainsi que différentes activités de plein air.

• Pour information, les adhésions pour 2021 sont complètes.

QU'EST-CE QUE LA MARCHE NORDIQUE ?

Rares sont les sports qui redonnent du souffle et font travailler 80% des muscles du corps (bras, abdominaux, cuisses, fessiers...) en douceur. Grâce aux bâtons, la marche nordique est le sport de plein air idéal pour retrouver la forme et vous tonifier. Bien-être, forme et santé sont au rendez-vous.



DEFINITION DE LA MARCHE NORDIQUE

"La marche nordique est un sport de plein air, pratiqué le plus souvent en loisir. Mais attention, la marche nordique ne se résume pas à mettre un pied devant l'autre : elle se pratique à l'aide de bâtons conçus spécialement pour ce sport.

En marche nordique, les bâtons permettent de se projeter plus rapidement vers l'avant et sollicitent l'ensemble de vos muscles. A la différence de la randonnée, les bâtons ne sont pas posés verticalement en avant du corps mais son orientés pointes vers l'arrière, comme en ski de fond.

Grâce aux bâtons, le déplacement est rapide et l'attitude du marcheur nordique est athlétique."

A QUI S'ADRESSE LA MARCHE NORDIQUE ?

Sport d'endurance, la marche nordique est un excellent choix pour se remettre en forme et la garder. Elle s'adresse aux femmes comme aux hommes, aux enfants, aux sportifs comme aux sédentaires qui souhaitent prendre leur santé en main et se mettre au sport.

Quel que soit votre âge, votre condition physique et votre état de santé, il existe une formule adaptée. Il appartient à chacun d'aborder la marche nordique comme il l'entend, en fonction de ses objectifs et de ses capacités physiques.

Il est possible de se rapprocher d'un club, qui propose plusieurs types de séances de marche nordique, ou de pratiquer la marche nordique seul. L'important est d'être correctement équipé et de maîtriser les fondamentaux de la marche nordique.

Contacts: CHRISTINE LEMAIRE © 06.45.73.48.95 Email Nordicpassion738@gmail.com Facebook: https://www.facebook.com/NordicPassion.Christine.Lemaire

♦ Gérald FILIAS



Instituteur à la retraite je vis depuis 1995 à Verel de Montbel dans une vieille maison qui a été...l'école du village, il y a bien longtemps.

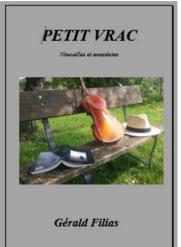
Je marche, pédale, cuisine, jardine et organise des soirées musicales entre autres. J'écris de manière plus assidue depuis ma retraite. Mon livre "Petit vrac " est le premier.

D'abord imprimé à compte d'auteur, il est maintenant distribué par les éditions Baudelaire et sera de nouveau disponible au printemps 2021. C'est un livre dont on dit qu'il fait du bien. Les nouvelles sont de la fiction mais les souvenirs et les anecdotes sont du vécu. On se promène de l'une à l'autre, d'un œil tranquille et le sourire n'est jamais très loin.

Un livre bazar où vous pourrez trouver des cyclistes, un poète qui se promène entre les pages, un orchestre improbable, une grandmère qui lève le coude, quelques inconnus mystérieux, un curé particulier, un écrivain en panne, un chat, un photographe inattendu, un amoureux d'orties, un inventeur contrarié, le printemps, la pluie, la nostalgie, un oncle fortuné, un cimetière drômois, un verre de chardonnay, des battements d'ailes, un nageur qui n'avance plus et...

Vous rencontrerez ainsi des personnages fictifs dans les nouvelles mais bien réels dans les souvenirs ou dans les brèves (pas toujours brèves d'ailleurs).

Vous cherchez des sourires... vous les trouverez peut-être en tournant ces pages !



Dylan JAYET-LARAFFE



J'ai 21 ans, ma famille habite Verel de Montbel depuis 2001. Je suis étudiant en 2ème année Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) à l'Université de Savoie Mont Blanc site Technolac au Bourget du Lac.

Au terme de mon cursus je pourrais envisager une carrière dans l'un de ces différents secteurs : l'enseignement, l'ergonomie du matériel sportif, l'entraînement sportif, les milieux du handicap ou les secteurs du marketing et du management.

Passionné de sport, dans le cadre de mes études, je pratique ski, vtt, voile, course, musculation, judo, volley, gym, rugby. En 2014, j'ai participé au championnat départemental d'athlétisme, catégorie minimes, organisé par l'UNSS au collège de PONTCHARRA, avec le Collège La Forêt de St Genix les Villages. Parallèlement à mes études, je suis pompier volontaire à la caserne de Pont de Beauvoisin.

J'ai 3 frères :

Anthony 28 ans qui a fait de brillantes études d'ingénieur en génie civil à Lyon, ville où il travaille actuellement. Son cursus scolaire lui a permis d'étudier sur une courte période en Argentine.

Dès l'âge de 4 ans, il a usé ses baskets sur les terrains de foot. Il a été entraineur à l'USP foot de Pont de Beauvoisin pendant une saison.

Kévin 25 ans est peintre en bâtiment. Lui aussi a chaussé les crampons pendant 3ans. Il a également fait partie du club de VTT d'Aiguebelette, avant de se découvrir une réelle passion pour les courses de stock car.



Christopher 23 ans, titulaire d'un CAP maintenance matériels d'espaces verts, est lui aussi passionné de stock car et fait partie du club des Abrets (SCCA). Avant cela, il avait testé pendant une saison le foot à l'USP de Pont de Beauvoisin, puis le rugby durant 1 an.



SAPEURS POMPIERS

Bilan année 2020

Présenté au Conseil municipal par le Chef de Centre le Capitaine Julien MONTET



La caserne de Pont de Beauvoisin Savoie compte dans ses effectifs 51 sapeurs-pompiers volontaires, dont 10 femmes. La moyenne d'âge est de 36 ans. La moyenne d'année de fidélisation est de 16 ans.

Ils interviennent sur 7 communes représentant 8500 habitants. Ils ont effectué 585 interventions, dont 497 secours à victimes. Ils consacrent 1752 heures à veiller sur notre sécurité et nous venir en aide.

Répartitions des interventions

68 %

Secours à personnes

15 %

Accidents de la route

10 %

Incendies (habitations, brousailles, véhicules ou autres)

Interventions sur la commune de Verel de Montbel :

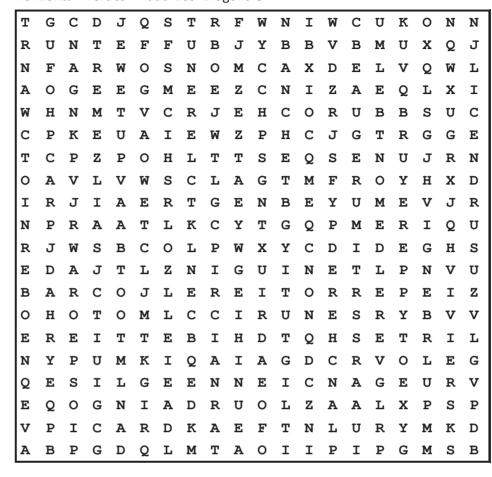
16 interventions et 20 sorties d'engins :

- 11 secours à personnes
- 2 accidents de la route
- 2 incendies.

Nous les remercions pour leur courage, leur dévouement et leur temps consacré au service de la population.

L'année 2020 a été pour eux aussi complexifiée par la pandémie de la COVID. La distribution de leur calendrier n'a pas pu avoir lieu dans des conditions optimums. N'hésitez pas à leur apporter votre soutien, par vos dons auprès de leur Amicale.

Mots barrés – Retrouvez Verel de Montbel et ses 25 lieux dits. Horizontal- Vertical- Haut- Bas- Diagonale



JEUX

ANCIENNE EGLISE BAJAT BANCHET BEAUGERU BERNIOT BETTIERE **BRUYERE** BUFFET **CENDRUS** CHATEAU ETANG **GRAND TREILLE GUINET JACOTIERE** LOURDAIN PENON **PERROTIERE PICARD PLANCHE PLATON REVILLET RIVOIRE** ROCHE

VEREL DE MONTBEL

23

VIGNE VIVIER

SUDUKO FACILE

2			6	5				
	4				8	1		9
		1	9	4	7	2		
	3	7	8	2				
	1	2				9	8	
				9	3	4	2	
		5	4	6	2	3		
1		4	3				7	
				1	5			4

Aide le pirate à retrouver son trésor



MSAP VAL GUIERS



Les Maison des Services Au Public (MSAP) ont été créées pour répondre aux besoins des habitants éloignés des services publics (CAF, Pôle-EMPLOI, Sécurité Sociale, Impôts, etc...).

Face au développement des démarches administratives en ligne, les MSAP ont pour objectif de permettre à tous, de trouver un accompagnement de proximité et un équipement informatique adapté à la dématérialisation des formulaires administratifs.

Le 03 février 2021, la MSAP Val Guiers située à Saint-Genix-les-Villages a déménagée dans de nouveaux locaux place des Tilleuls, dans les anciens locaux de la Poste.

Elle met en œuvre ces principes et accompagne tous les habitants du

bassin de vie et de la communauté de communes Val Guiers dans leurs démarches quotidiennes : demande de permis ou carte grise en ligne, droits à la retraite, déclaration d'impôt, CAF (simulation d'aide au logement et aide famille...) santé (lien avec assurance maladie, aide dossier CSS, invalidité...), création de comptes administratifs, de boîte mails, aide à la rédaction de courrier, etc...).

Vous trouverez dans ce nouvel espace baptisé CLIC & RESSOURCES :



Une Agence Postale Intercommunale (API)

Pour retrouver tous les services classiques d'une agence postale au plus près de chez-vous (affranchir et envoyer du courrier, acheter des enveloppes, des timbres ou des recharges téléphoniques, retirer des colis, etc...).

Lundi: 13h30-17h00 Mercredi- ieudi-vendredi samedi: 9h30-12h30



Une Maison des Services Au Public (MSAP)

Pour être accompagné dans toutes les démarches administratives. recherche d'emploi, utilisation des ordinateurs en accès-libre, obtenir des renseignements sur les services du territoire et rencontrer les services partenaires.

Lundi: 13h30-17h00 Mardi-mercredi-jeudi-vendredi: 9h00-12h30 et 14h00-17h00

Un espace dédié à l'apprentissage des pratiques numériques (EPN)

Pour obtenir un soutien à l'utilisation des outils numériques et apprendre à les maitriser (atelier d'initiation ou de perfectionnement aux outils numériques)

Ce lieu partagé est un espace ouvert aux initiatives des habitants

et connecté à leurs besoins. Il est ouvert à tous les habitants du bassin de vie, aux associations, aux écoles ainsi qu'aux partenaires locaux.

Vous souhaitez obtenir d'avantage d'informations sur la MSAP Val Guiers ?

Contactez l'équipe de la MSAP au 04 76 31 51 88 ou par mail à msap@ccvalguiers.fr Ou venez nous rencontrer dans nos nouveaux locaux

126, place des Tilleuls 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES













INFOS DIVERS

RESA: Le gout de l'autre

C'est ce qui anime les bénévoles de l'association RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant-Pays Savoyard) qui visitent à leur domicile les personnes âgées qui se sentent seules. Une attention, une présence tout ce qui fait la richesse de la rencontre et des moments partagés.

Cette année la pandémie est venue compliquer cet élan d'humanité. Néanmoins chacun a trouvé la manière de garder vivant les contacts en respectant les uns et les autres. Et c'est en groupe que les bénévoles trouvent dans les temps d'échanges et de formation le dynamisme nécessaire pour traverser cette étape délicate.

L'association envisage une session de formation initiale début 2021 pour une dizaine de nouvelles personnes intéressées. Elle participe aussi à la préparation d'un 2ème forum « Avancer avec l'âge » prévu à l'automne 2021.

RESAen chiffres en 2020 :

- 50 personnes visitées en 2020
- 37 bénévoles formés et une dizaine en attente
- 87 adhérents

N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site pour plus de renseignements ou encore à venir nous rejoindre.

Contact: Association RESA Maison de la Vie Locale - Place de la Résistance 73520 LA BRIDOIRE

Mail: asso.resa@gmail.com Site: www.asso-resa73.com

Tél.: 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12



FAIRE tout pour ma rénov'

Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation pour faire des économies d'énergie et avoir plus de confort dans votre habitation?

FAIRE Tout pour ma rénov' (*) est un service gratuit et accessible au

05 56 11 99 00 ou sur info@faire73.fr

Tout au long de votre projet, des conseillers vous informent et vous proposent un accompagnent personnalisé en toute neutralité :

- Par où commencer ?
- Quelles solutions techniques choisir : isolation par l'intérieur, par l'extérieur ? quel type de matériaux ? changer ses menuiseries et vitrages ? comment veiller à l'étanchéité à l'air ? quel mode de ventilation ?
- Quelle énergie renouvelable choisir pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'électricité : bois énergie, solaire
- Thermique, solaire photovoltaïque ?
- Quelles aides financières possibles ?
- Comment mener des économies d'énergie au quotidien ?

Ce dispositif est financé par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et par les collectivités savoyardes.

Le service « FAIRE Tour pour ma rénov' » en Savoie est assuré par l'ASDER, acteur historique local de la transition énergétique.

Contacter le service au 04 56 11 99 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin

info@faire73.fr

(*) Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique

Centre polyvalent d'Actions Sociales

LE PONT DE BEAUVOISIN Rue des Tisandiers 04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante Sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel, Le Pont-de-Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
PMI - Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel-de- Montbel	Béatrice RUFFIN- PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez- vous
PMI - Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Le Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez- vous
CARSAT - Service social	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10
СРАМ	Conseillères assurance maladie	Pont-de-Beauvoisin Lundi 9 h - 12 h sans rendez-vous Jeudi 9 h - 12 h sur rendez- vous 06 17 30 25 51
SAVOIE DE FEMME	Caroline	Sur rendez-vous 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contacter le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contacter la MSA 106 Rue Juiverie 73000 Chambéry 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur rendez-vous à Chambéry 08 10 25 73 10 Ou en Point Relais, se renseigner en Mairie
OPAC SAVOIE	Monsieur Patrice D'ERRICO	Du lundi au vendredi de 8h à 9h Les Sapins Bât E, Rue des Moulins 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN 04 76 32 93 09

NUMEROS UTILES:

Pompiers 18
Samu 15
Police et Gendarmerie 17
Urgence Samu (portable) 112
Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
Pharmacie ou médecin de garde
(Appeler la gendarmerie) 17
Hôpital de Pont-de-Beauvoisin 04 76 32 64
32
ADMR du Thiers-au-Guiers 04 76 31 25 60

Ecole primaire de Belmont-Tramonet
04 76 37 37 37

Ecole maternelle de Verel-de-Montbel
04 76 37 23 58

Collège La Forêt de Saint-Genix-sur-Guiers
04 76 31 83 13

Lycée Pravaz Pont-de-Beauvoisin 04 76 37 10 10

SICTOM du GUIERS Déchèteries – ordures

ménagères... 04 76 93 54 98

RECETTE

LE MATAFAN

Ingrédients pour 4 portions:

200 g de farine
1/2 litre de lait
2 œufs
1 c à soupe d'huile de noix
1 pincée de sel
1 pincée de sucre
Un peu d'huile pour la cuisson

Une grande poèle



Préparation:

Mettre la farine dans un saladier, creuser un puits, y casser les œufs, mélanger et ajouter l'huile, le sel et le sucre

Ajouter 1 verre de lait, remuer énergiquement avec une cuillère de bois, ajouter petit à petit le reste de lait en battant énergiquement. Pour les gourmands vous pouvez rajouter du fromage.

Laisser reposer 1 heure

Verser l'huile dans une poêle: la pâte doit flotter sans toucher le fond, donc on met une bonne dose d'huile...

Chauffer et quand l'huile est bien chaude verser la pâte avec une louche en allant du centre vers les bords. Retourner et cuire l'autre côté.

Servir chaud ou tiède- On peut l'accompagner d'une salade.

Solutions des jeux

T	G	С	D	J	Q	S	Т	R	F	W	N	I	W	С	U	K	0	N	N
R	U	N	Т	E	F	F	U	В	J	Y	В	В	V	В	M	U	X	Q	J
N	F	A	R	W	0	S	N	0	M	С	A	Х	D	E	L	v	Q	W	L
A	0	G	E	E	G	M	E	E	Z	С	N	I	\mathbf{z}	A	E	Q	L	X	I
W	Н	N	M	T	V	С	R	J	E	Н	С	0	R	U	В	В	S	U	C
C	P	K	E	U	A	I	E	W	Z	P	H	С	J	G	T	R	G	G	E
T	С	P	Z	P	0	Н	L	Т	т	S	E	Q	S	E	N	U	J	R	N
0	A	V	L	V	W	S	С	L	A	G	Т	M	F	R	0	Y	Н	X	D
I	R	J	I	A	E	R	т	G	E	N	В	E	Y	U	M	E	V	J	R
N	P	R	A	A	Т	L	K	С	Y	Т	G	Q	P	M	E	R	I	Q	U
R	J	W	S	В	С	0	L	P	W	Х	Y	С	D	I	D	E	G	Н	S
E	D	A	J	T	L	Z	N	I	G	U	I	N	E	Т	L	P	N	V	U
В	A	\mathbf{R}	С	0	J	L	E	R	E	I	T	0	R	R	E	P	E	I	Z
0	Н	0	т	0	M	L	С	С	I	R	U	N	E	S	R	Y	В	V	V
E	R	E	I	Т	Т	E	В	I	Н	D	Т	Q	Н	S	E	т	R	I	L
N	Y	P	U	M	K	I	Q	A	I	A	G	D	С	R	V	0	L	E	G
Q	E	S	I	L	G	E	E	N	N	E	I	С	N	A	G	E	U	R	V
E	Q	0	G	N	I	A	D	R	U	0	L	Z	A	A	L	X	P	S	P
v	P	I	С	A	R	D	K	A	E	F	т	N	L	U	R	Y	M	K	D
A	В	P	G	D	Q	L	M	T	A	0	I	I	P	I	P	G	M	s	В

2	9	3	6	5	1	7	4	8
7	4	6	2	3	8	1	5	9
5	8	1	9	4	7	2	3	6
9	3	7	8	2	4	6	1	5
4	1	2	5	7	6	9	8	3
6	5	8	1	9	3	4	2	7
8	7	5	4	6	2	3	9	1
1	6	4	3	8	9	5	7	2
3	2	9	7	1	5	8	6	4



27





